

NOS LIBERTES EN BERNE AVEC LE FN, NOS LIBERTES EN RUINE AVEC MARINE !

Dans le chapitre « Refaire de la France un pays de libertés » de ses 144 engagements pour la Présidentielle, Marine Le Pen parle des associations et des syndicats.

- Elle annonce dans sa mesure n°10 qu'elle veut respecter le droit d'association « *dans les seules limites exigées par l'ordre public* ». C'est quoi l'ordre public ? On a vu dans de trop nombreux régimes que c'était extensible et pouvait entraîner tous les abus !
Elle en donne déjà un avant goût en réclamant l'interdiction des manifestations contre les violences policières. On peut donc s'attendre à des interdictions en série de tout ce qui pourrait contrarier son « ordre ».
- Elle dit qu'elle veut instaurer « *la liberté syndicale* » et abolir le « *monopole de représentativité* ». Mais aujourd'hui, la liberté syndicale existe, même si elle demeure perfectible, et avec la Loi de 2010, dite de modernisation du dialogue social, le monopole de représentativité issu de « l'attitude des syndicats pendant l'occupation nazie » a disparu, tenant compte de l'évolution du pluralisme syndical dans notre pays. Ne cherche-t-elle pas plutôt à ouvrir la porte à des syndicats corporatistes (style charte du travail sous Pétain...) qui seraient « *plus à même de rentrer dans des logiques de concertation constructive sans recourir au rapport de forces (grève, manifestation)* » comme c'est écrit dans son programme de 2012, ou à des faux syndicats appendices du FN, comme dans les années 90 ?

Et en plus elle veut « *moraliser la vie syndicale* » en mettant leurs finances « *sous contrôle public* », ce qui veut dire des syndicats sous la tutelle de l'Etat ! Ça ne vous rappelle pas de mauvais souvenirs... ?

- Elle déclare, dans sa mesure n°7, sous prétexte de « *garantir la liberté d'expression* », qu'elle va faciliter les procédures pour « *faire reconnaître la diffamation et les injures* » : pour cela on peut lui faire confiance, le FN est spécialiste des procès en diffamation visant à faire payer et à asphyxier ainsi les opposants qui le critiquent. Ce qu'elle nous garantit donc, c'est une lutte sans merci contre la liberté d'expression !

La soi-disant représentante du peuple, qui détourne l'argent public à Bruxelles, veut aussi nous voler nos libertés. Pour les élections présidentielles et législatives de 2017, aux premiers comme aux deuxièmes tours, une exigence démocratique s'impose : **PAS UNE SEULE VOIX POUR MARINE LE PEN ET LE FN !**